

STADEFRANCE

**NOS ACTIONS RSE
RAPPORT 2022**

SOMMAIRE

| | |
|--------------------------------------------------------------------|-----------|
| ÉDITO..... | 03 |
| PRÉAMBULE..... | 04 |
| LA DÉMARCHE RSE DU CONSORTIUM STADE DE FRANCE..... | 05 |
| UN STADE QUI DIMINUE SES IMPACTS NÉGATIFS SUR L'ENVIRONNEMENT..... | 07 |
| UN STADE À IMPACT POSITIF SUR SON TERRITOIRE..... | 15 |
| UN STADE ACTEUR ET ENGAGÉ AU PLAN NATIONAL ET INTERNATIONAL..... | 23 |
| UN STADE QUI GARANTIT L'ÉTHIQUE ET L'INTÉGRITÉ..... | 29 |



ÉDITO

Après deux années bousculées par la crise sanitaire, 2022 a signé la reprise d'une programmation ambitieuse au Stade de France, avec en particulier le retour des concerts de la saison estivale.

Cette formidable dynamique se poursuit en 2023, qui sera sans doute l'une des plus belles années du stade. L'heure est désormais à la préparation de deux grands rendez-vous sportifs qu'accueillera le Stade de France : la Coupe du Monde de Rugby France 2023 et les Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de Paris 2024.

Dans ce contexte de pleine activité, le Consortium Stade de France a naturellement renforcé ses actions en matière de responsabilité sociale et environnementale pour, encore davantage, prendre en considération les potentiels impacts que peuvent avoir les activités historiques du Stade. En lien étroit avec les ambitions développées par les organisateurs, les équipes du Consortium sont quotidiennement mobilisées pour que les événements exceptionnels accueillis puissent être exemplaires en termes de responsabilité sociétale et environnementale.

Mais parce qu'il faut apporter une réponse à la hauteur des enjeux climatiques, sociaux et économiques auxquels nous faisons face, l'année 2022 aura aussi été l'occasion de franchir une étape supplémentaire en élaborant une toute nouvelle politique de responsabilité sociétale, plus globale, applicable au 1^{er} janvier 2023.

Ce rapport retrace les engagements pris et les actions que nous avons menées au cours de l'année 2022. Je vous en souhaite une très bonne lecture à tous !

Alexandra BOUTELIER
Directeur Général du Consortium
Stade de France



PRÉAMBULE UN STADE NATIONAL À LA FRANÇAISE

Le Stade de France est la propriété de l'Etat et sa vocation est d'accueillir en France les grands événements sportifs internationaux, les plus grandes tournées d'artistes et de jouer le rôle de « stade national mutualisé » entre les équipes de France de football et de rugby.

Le Consortium Stade De France (CSDF), société anonyme filiale du groupe Vinci (**67 %**) et du groupe Bouygues (**33 %**), a été constitué le 26 décembre 1994, au terme d'un appel d'offres mené par l'État pour doter la France d'une enceinte capable de recevoir la seizième Coupe du Monde de la FIFA 1998.

Le fonctionnement de l'entreprise est régi par un contrat de concession qui la lie au ministère des Sports pour trente ans.

UNE INFRASTRUCTURE SANS ÉQUIVALENT EN FRANCE

80 000 places en configuration football et rugby

100 000 places en configuration concert à 360°

18 portes d'accès permettant d'évacuer le stade en moins de **10** minutes

2 écrans géants de **250** m² et **650** projecteurs LED pour éclairer le Stade

180 loges privatives et **6 000** sièges *Premiums*

Un toit de **6** hectares soutenu par **18** aiguilles d'une hauteur de **61** m



LE STADE DE FRANCE ORGANISE DE MANIÈRE RÉCURRENTÉ LES PLUS GRANDS ÉVÉNEMENTS :

- Les rencontres de l'Équipe de France de Football (minimum 3 matchs par an) et la finale de la Coupe de France
- Les rencontres de l'Équipe de France de Rugby (Tournoi des Six Nations - 2 à 3 matchs par an et les tests matchs d'automne - 2 matchs par an) et la finale du Top 14
- Des concerts spectaculaires (environ 10 concerts par an)

25 ANS D'UNE PROGRAMMATION SANS ÉQUIVALENT DANS LE MONDE :

1 coupe du Monde de football
(1998)

2 coupes du Monde de Rugby
(2007, 2023)

3 finales de Ligue des Champions
(2000, 2006, 2022)

1 championnat du Monde d'Athlétisme
(2003)

1 finale de Coupe d'Europe de Rugby
(2010)

1 championnat d'Europe de Football
(2016)

Jeux Olympiques et Paralympiques (2024)

CHIFFRES CLÉS



Plus de **550**
manifestations accueillies
et/ou organisées depuis

1998

97 036 spectateurs
accueillis lors du **concert
d'Indochine** en mai
2022 (record sur une date)

35

**MILLIONS DE
SPECTATEURS**
accueillis depuis
l'ouverture du Stade

320 000

personnes accueillies sur les
**4 concerts de
Coldplay** en juillet
2022 (record de
fréquentation)

2,5 millions
de visiteurs depuis la
construction du Stade

LA DÉMARCHE RSE DU CONSORTIUM STADE DE FRANCE

Le Consortium Stade de France a lancé sa démarche développement durable en 2009 de façon volontaire. En 2018, il a signé la Charte écoresponsable des gestionnaires d'équipements sportifs portée par le ministère des Sports et le WWF. Il est également adhérent au Pacte mondial – Réseau France, et dans le cadre de l'article L225 du Grenelle II, il reporte chaque année des indicateurs extra-financiers à son actionnaire majoritaire Vinci.

Afin de répondre aux attentes et exigences toujours grandissantes de ses parties prenantes et afin de se conformer aux lois et réglementations

nationales et internationales, notamment celles relatives au devoir de vigilance, une nouvelle politique de responsabilité sociétale a été décidée et formalisée par le Consortium Stade de France en fin d'année 2022.



développement économique soucieux de respecter les populations et la planète.

Applicable au 1^{er} janvier 2023, cette nouvelle politique s'articule autour de 4 axes établis en lien avec les **Objectifs de Développement Durable (ODD)** du Pacte mondial des Nations Unies. Adoptés en 2015, ces derniers définissent 17 priorités à atteindre d'ici 2030 pour participer à un



AXE 1 : UN STADE QUI DIMINUE SES IMPACTS NÉGATIFS SUR L'ENVIRONNEMENT

- Favoriser l'économie circulaire (réduction et gestion des déchets)
- Réduire la consommation énergétique, la consommation d'eau et l'empreinte numérique
- Agir pour une mobilité durable
- Favoriser l'alimentation durable et lutter contre le gaspillage alimentaire
- Favoriser la biodiversité par la maîtrise de l'impact des travaux



AXE 2 : UN STADE À IMPACT POSITIF SUR SON TERRITOIRE

- Contribuer au développement économique et social du Territoire (insertion, égalité des chances, inclusion et égalité F/H)
- Garantir une accessibilité à tous (accessibilité du bâtiment, accueil dédié au public en situation de handicap, audiodescription...)
- S'engager solidairement et apporter son soutien associatif



AXE 3 : UN STADE ACTEUR ET ENGAGÉ AU PLAN NATIONAL ET INTERNATIONAL

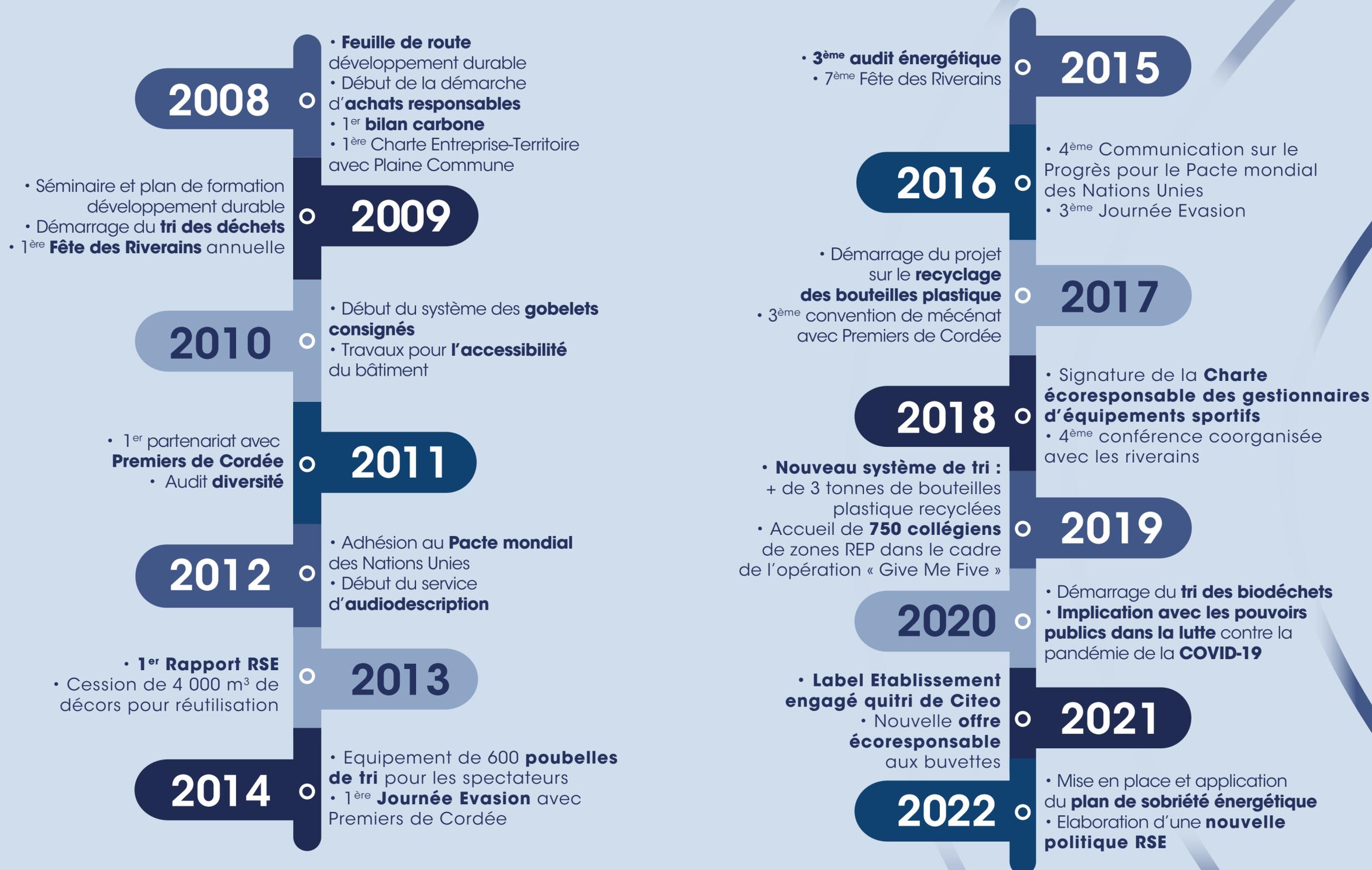
- Sensibiliser et communiquer sur les sujets environnementaux (formations, mobilisation interne...)
- Dialoguer avec ses parties prenantes (Comité Consultatif, associations représentatives des riverains...)
- S'engager pour la santé et la sécurité des spectateurs



AXE 4 : UN STADE QUI GARANTIT L'ÉTHIQUE ET L'INTÉGRITÉ

- Gouvernance permettant la mise en œuvre des objectifs sociaux et environnementaux
- Suivre une procédure d'achats responsables
- Accompagner les clients VIP au respect de la loi Sapin II

CHRONOLOGIE



AXE 1 : UN STADE QUI DIMINUE SES IMPACTS NÉGATIFS SUR L'ENVIRONNEMENT

Conscient des impacts environnementaux générés par l'organisation de grands événements, le Stade de France s'engage à limiter ces derniers au niveau de l'alimentation, la mobilité, la gestion des déchets, les consommations d'énergie et les travaux.

Le tableau ci-après présente les principaux indicateurs environnementaux du Consortium Stade de France pour l'année 2022, en lien avec six Objectifs de Développement Durable et quatre engagements de la Charte écoresponsable des gestionnaires d'équipements sportifs.

AXE 1 : UN STADE QUI DIMINUE SES IMPACTS NÉGATIFS SUR L'ENVIRONNEMENT

| Thématique | Charte écoresponsable des gestionnaires d'équipements sportifs soutenue par le ministère des Sports et le WWF (2018) | ODD du Pacte mondial des Nations Unies | Résultats année 2022 |
|------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Alimentation durable | Engagement 1 – Restauration : 50 % minimum d'alimentation responsable |   | 59 % de l'offre alimentaire est responsable : 52 % pour les traiteurs et 67 % pour la restauration grand public |
| Mobilité durable | Engagement 2 – Mobilité : 80 % minimum des déplacements effectués en mobilité active, transports en commun ou covoiturage |   | Environ 72 % des spectateurs se rendent au Stade de France en transports en commun (<i>hors Finale Ligue des Champions UEFA</i>)* |
| Gestion des déchets | Engagement 4 – Déchets : 15 % de déchets en moins, 40 % de déchets réutilisés, recyclés ou valorisés, et 60 % des déchets alimentaires traités en biodéchets |  | 100% des déchets valorisés 100% des déchets alimentaires traités en biodéchets |
| Consommation d'énergie | Engagement 6 – Energie et fluide : 100 % de la consommation d'énergie et d'eau maîtrisée et optimisée |   | Réduction de 13 % de la consommation d'énergie sur l'ensemble de l'année (par rapport à 2019) Réduction de 30 % de la consommation d'énergie sur les quatre derniers mois de l'année (par rapport à la même période en 2019) |

*Méthode retenue par la RATP et la SNCF :

- Transports concernés : lignes 12 et 13 du métro ainsi que les RER B et D. Le tramway et le bus ne sont pas pris en compte.
- Heure de comptabilisation : en règle générale, trois heures avant le début de l'événement.



GESTION DES DÉCHETS

RÉDUCTION ET VALORISATION DES DÉCHETS

La diminution et la valorisation des déchets représentent les enjeux environnementaux majeurs de l'exploitation du Stade de France.

Le Consortium s'engage à réduire directement à la source ses déchets. Un exemple concret : depuis le deuxième semestre 2022, Boire & Manger, l'opérateur de restauration grand public du Stade*, transporte le pain dans des caisses réutilisables en remplacement des cartons à usage unique.

Pour les déchets qui ne peuvent être évités, le Stade compte douze filières différentes de valorisation :

- | | |
|---------------------------------------------|---------------------------------------------------------|
| 1. Le verre | 7. Les piles |
| 2. Le papier et le carton | 8. Le bois |
| 3. Le PET des bouteilles plastique | 9. Les cartouches d'encre |
| 4. Les biodéchets | 10. Les meubles |
| 5. Les capsules de café | 11. Les déchets verts (tonte pelouse & feuilles mortes) |
| 6. Les déchets électriques et électroniques | 12. Le métal (dont aluminium) |

*Boire & Manger est une filiale de Vinci Stadium.

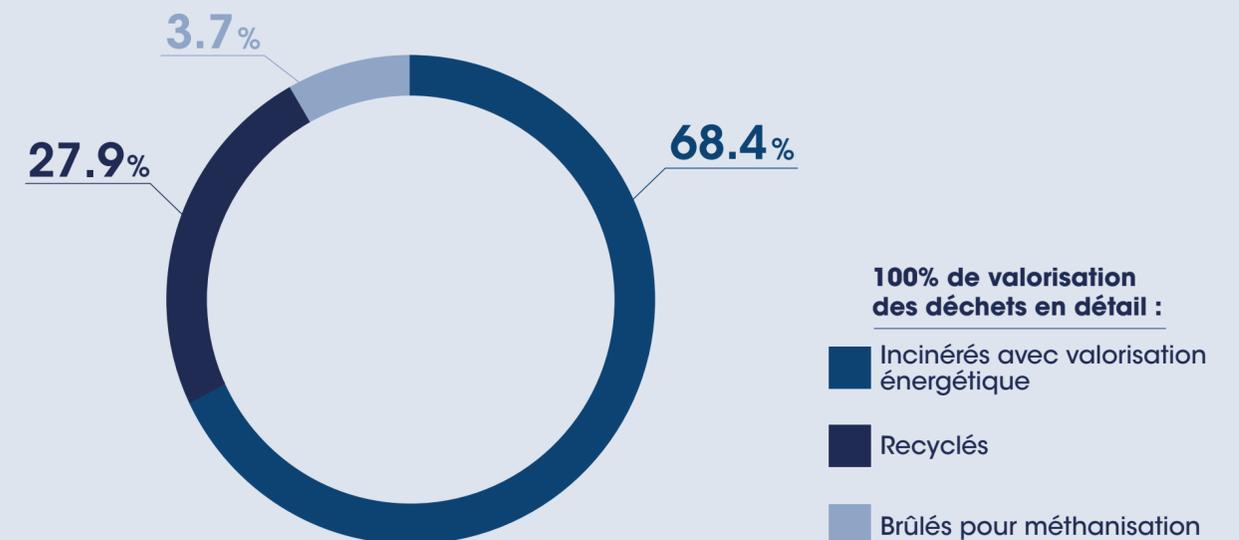
PERSPECTIVES 2023/2024

Au vu de la taille des événements accueillis en 2023 et en 2024, l'optimisation de la collecte et de la gestion des déchets à l'intérieur du Stade de France sera un enjeu majeur.

- Expérimentation d'un nouveau dispositif de rotation des bacs de tri au niveau des buvettes grand public dès le premier match de l'année 2023
- Réalisation d'une caractérisation des flux de déchets du Stade et d'une enquête de perception dans l'objectif d'améliorer le geste de tri sur l'ensemble du parcours spectateur
- Expérimentation d'un système de sur-tri sur site lors de la Coupe du Monde de Rugby 2023

Ces dispositifs permettront d'établir les actions à suivre pour un meilleur recyclage des déchets produits par les spectateurs, pour diminuer la part du DIB et pour une meilleure propreté des zones de déchets.

La valorisation des déchets en chiffres :



RÉEMPLOI DE LA PELOUSE PAR ITURF MANAGEMENT

Le Consortium est soucieux du devenir de ses équipements et opte dès qu'il le peut pour la solution du réemploi.

En 2022, la pelouse du Stade de France a ainsi connu une seconde vie à la suite de sa dépose à l'occasion de la saison des concerts. Elle a ensuite été transférée et posée au stade Marie-Marvingt au Mans pour une installation durable*. Cette opération fut bénéfique à plus d'un titre puisqu'elle a permis :

Un gain économique en évitant certains frais :

- coût de criblage* et de traitement de la pelouse pour le Stade de France
- coût d'achat d'une nouvelle pelouse pour le Stade Marie-Marvingt



Une diminution de l'impact environnemental :

- Une durée de vie plus longue de la pelouse
- Des déchets immédiats évités
- Impact carbone moindre : transfert du Stade de France au Stade Marie-Marvingt vs transport d'une pelouse neuve depuis l'Espagne

* Durée de vie estimée de la pelouse : 3 à 5 ans.

* Séparation de la fibre plastique de la matière organique.

À la suite du criblage de l'ancienne pelouse hybride du Stade Marie-Marvingt, les matières organiques ont été réutilisées pour des travaux de construction et les matières synthétiques retraitées en déchetterie.

“ Du fait de la programmation 2022, la pelouse du Stade avait vocation à n'être utilisée que pendant un laps de temps réduit. Conscients de cet enjeu, nous sommes mobilisés quotidiennement pour parvenir à lui donner une seconde vie, avec ce transfert réussi au Stade Marie-Marvingt. La réalisation de tels projets est notamment possible grâce aux synergies développées entre les différents Stades et entités de Vinci Stadium.”

Jessy Macheaux |
Coordinateur des opérations iTurf Management





SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

UN PLAN D'ACTION QUI FAIT SES PREUVES

Depuis octobre 2022, le CSDF a mis en place un plan d'action respectant deux facteurs :

- Le plan de sobriété énergétique du ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques visant à réduire de 10 % la consommation énergétique du secteur sportif d'ici 2024 par rapport à 2019.
- L'engagement de Vinci visant à réduire ses consommations annuelles d'électricité de 15 % en 2023

Les actions sont les suivantes :

- Réduction de 2 °C du chauffage pelouse
- Une utilisation limitée de la luminothérapie : seulement en heures creuses (de 22h à 6h) et 2 jours en moins par semaine
- L'extinction des écrans géants, des afficheurs dynamiques en porte, de nombreux équipements informatiques et bornes wifi entre 2 événements (au lieu du mode veille)
- Pour les séminaires : pas d'utilisation de la pelouse d'octobre à mars et une utilisation amoindrie de l'éclairage arène et des écrans géants
- Une baisse à 19 °C des températures de consigne des locaux
- Une mise en place de rondes « sobriété énergétique » hebdomadaires dans le Stade



La consommation énergétique du Stade de France a baissé de près de 30 % entre septembre et novembre 2022* et de 13 % sur l'ensemble de l'année (par rapport à 2019*)

*Diminution induite après ajustement en fonction des variations climatiques.

*Suite à la pandémie de Covid-19, 2019 a été prise en compte comme période de référence, étant la dernière année de pleine activité.

PERSPECTIVES 2023/2024

Renforcement du plan de sobriété énergétique afin d'atteindre l'objectif fixé par Vinci de réduire de 15 % des consommations d'électricité en 2023.

“ Comme nous sommes quotidiennement sur place, nous pouvons facilement vérifier si des éclairages ne sont pas allumés inutilement, si les équipements informatiques sont bien éteints entre deux événements... Des détails qui font la différence et qui permettent d'appliquer le plan de sobriété énergétique au Stade. ”

Alexandre Goncalves |
Chargé de Projet Maintenance





MOBILITÉ DURABLE

LE STADE PROMeut LES TRANSPORTS EN COMMUN & LES MOBILITÉS DOUCES

Le transport représentant l'impact le plus important en termes d'émissions de gaz à effet de serre (GES) dans l'organisation d'un événement, le Stade de France encourage ses spectateurs à emprunter les transports en commun :

- Via l'onglet Accès & Transports de son site Internet
- Via l'envoi d'e-mailings d'informations pratiques

En moyenne, sur l'ensemble des événements de l'année 2022*, **72 %** des spectateurs se sont rendus au Stade de France en transports en commun*.

Lors de la Journée olympique 2022, un parking vélo d'une capacité de 300 places a par ailleurs été installé au niveau de l'Esplanade de l'Ecluse.



PERSPECTIVES 2023/2024

Soutient aux organisateurs d'événements à la mise en place de solutions de mobilité douce afin de décarboner les trajets des spectateurs venant au Stade de France, en lien avec les forces de l'ordre et le Territoire.



“ Lors des événements au Stade, les organisateurs et les pouvoirs publics peuvent mettre en place des solutions de mobilité douce. Cela peut être des parkings à vélos pour les spectateurs qui viennent au Stade par exemple. Notre rôle est aussi de soutenir ces initiatives et de les communiquer le plus largement possible. ”

Paul Huguet |
Responsable Programmation Sport



* Hors finale de la Ligue des champions de l'UEFA accueillie le samedi 28 mai 2022.

* Méthode retenue par la RATP et la SNCF :

- Transports concernés : lignes 12 et 13 du métro & RER B et D. Le tramway et le bus ne sont pas pris en compte.

- Heure de comptabilisation : en règle générale, trois heures avant le début de l'événement.



RESTAURATION RESPONSABLE

BOIRE & MANGER, UNE OFFRE DE RESTAURATION PLUS DURABLE ET QUALITATIVE

Une nouvelle offre de restauration destinée au grand public a été déployée avec pour engagements :

- Le respect des aliments : sans OGM ni huile de palme
- Des produits en provenance de fournisseurs locaux, situés à moins de 100 km du Stade de France
- Des recettes faites maison et produites sur place

“ Chez Boire & Manger, nous privilégions autant que possible les circuits courts et les produits locaux en travaillant avec des fournisseurs de proximité se situant à moins de 100 km du Stade de France. Nous proposons une offre alimentaire à la fois gourmande et responsable. ”

Agathe Pereira |
Directrice d'Exploitation Adjointe
chez Boire & Manger



LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Le Consortium Stade de France agit à trois niveaux :

1. LE CALIBRAGE DE L'OFFRE

Du côté des prestations VIP, une étude a été menée en 2019 afin d'analyser la nature des produits non consommés. Conduite sur quatre événements*, elle a permis d'évaluer le pourcentage de pièces jetées dans les salons et les loges où le traiteur Lenôtre assure un service

2. LA REDISTRIBUTION DES PRODUITS NON CONSOMMÉS

Depuis 2014, l'association le Chaînon Manquant récupère les invendus des buvettes (produits alimentaires et boissons à DLC courtes) le lendemain des événements pour les redistribuer aux plus démunis via des structures d'accueil et restaurants sociaux

Ainsi, en 2022, près de 12 000 équivalents repas* ont pu être collectés et redistribués par le Chaînon Manquant

3. VALORISATION DES RESTES NON REDISTRIBUABLES

Pour des raisons de sécurité alimentaire, les produits qui n'ont pas respecté la chaîne du froid ou du chaud, ainsi que ceux qui ont déjà été servis (plats, pièces de cocktail ou buffet) ne peuvent être redistribués*. Ces produits deviennent des biodéchets qui sont pris en charge par une filière de valorisation spécifique et envoyés en méthanisation afin de produire de la chaleur et du digestat qui sert d'engrais pour l'agriculture. Ainsi, en 2022, près de 9 tonnes de biodéchets ont pu être traitées et valorisées

*Concert de GIMS et trois matchs de qualification à l'UEFA EURO 2020.

*Source méthode de calcul : ADEME.

*Article IV du règlement (CE) n°852/2004 du Parlement européen relatif à l'hygiène des denrées alimentaires.

TRAVAUX SOLIDEO

Dans le cadre de la convention signée entre le Consortium et la SOLIDEO le 27 avril 2020, les travaux de modernisation du Stade de France en vue des JOP 2024 se sont poursuivis en 2022, incluant le réaménagement du Poste de Commandement Opérationnel (PCO) et la mise en place d'une deuxième alimentation électrique.

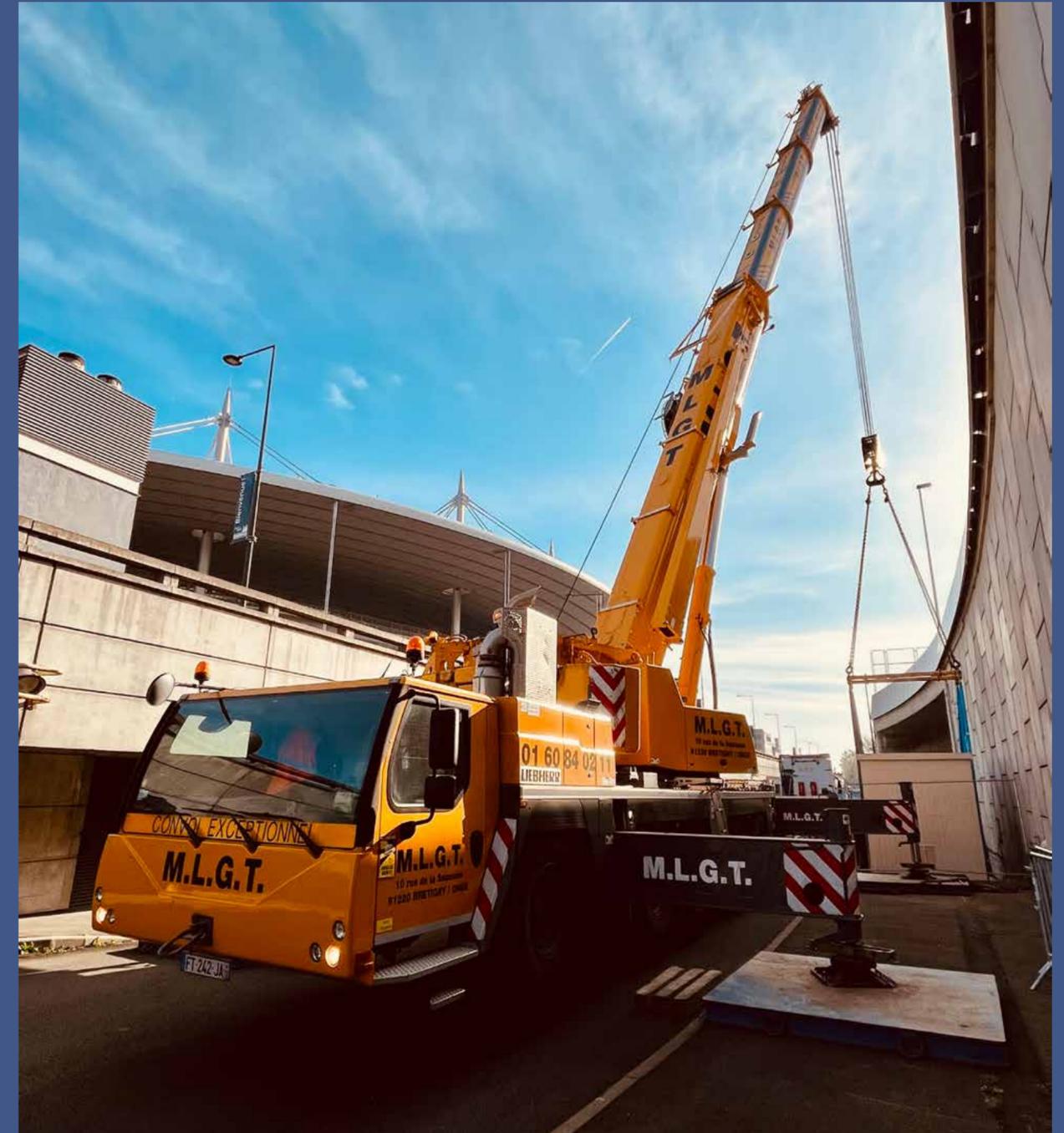
Réaménagement du PCO :

- Décloisonnement et nouvelle modularité des espaces
- Déploiement d'un réseau courant fort (CFO) / courant faible (CFA) standardisé permettant une totale modularité des postes de travail

Deuxième alimentation électrique :

- Création d'un nouveau poste de livraison (PDL)
- Modification du poste de livraison et des postes satellites existants
- Refonte de la Gestion Technique Electrique (GTE)

La mise en service de cette deuxième alimentation électrique, courant 2023, permettra au Stade de France de réduire considérablement l'utilisation de ses groupes électrogènes, fonctionnant au fioul domestique, lors des événements sportifs (utilisation en secours uniquement) et de réduire ainsi son impact carbone.



AXE 2

UN STADE A IMPACT POSITIF SUR SON TERRITOIRE

Le Consortium Stade de France est fortement engagé sur le plan sociétal, notamment pour répondre aux enjeux d'insertion locale fixés par le contrat de concession. Acteur de son Territoire, il génère un impact positif sur celui-ci. Par le biais de ses activités, il participe au progrès économique et social des habitants de la Seine-Saint-Denis, tout en s'engageant pour une meilleure inclusion de tous. En tant que stade national, le Stade de France cherche également à améliorer constamment les conditions d'accueil de tous les publics.

Le tableau ci-après présente les principaux indicateurs sociétaux du Consortium Stade de France pour l'année 2022, en lien avec trois Objectifs de Développement Durable et cinq engagements de la Charte écoresponsable des gestionnaires d'équipements sportifs.

AXE 2

UN STADE A IMPACT POSITIF SUR SON TERRITOIRE

| Thématique | Charte écoresponsable des gestionnaires d'équipements sportifs soutenue par le ministère des Sports et le WWF (2018) | ODD du Pacte mondial des Nations Unies | Résultats année 2022 |
|------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Développement économique et social du Territoire | <p>Engagement 8 – Accès pour toutes et tous : 1 programme favorisant l'accès des publics défavorisés</p> <p>Engagement 10 – Impact économique et social : 1 programme autour de l'engagement social</p> |  | <p>Sur les événements : 33 % des personnes travaillant pour les prestataires du CSDF* résidaient dans le département de Seine-Saint-Denis</p> <p>Hors événements : 52 % des personnes travaillant pour les prestataires du CSDF* résidaient dans le département de Seine-Saint-Denis</p> |
| S'engager solidairement et apporter son soutien associatif | <p>Engagement 12 – Cause solidaire : 1 engagement dans une cause solidaire</p> |  | <p>3 500 enfants malades et en situation de handicap ainsi que leurs familles accueillis lors de la Journée Evasion</p> |

*Sur les événements : prestataires d'accueil, de maintenance du site, de nettoyage, de restauration, de sécurité, de vente et de conseil.

*Hors événements : prestataires d'accueil, de maintenance du site, de nettoyage, de restauration et de sécurité.

AXE 2

EMPLOYABILITÉ & ÉGALITÉ F/H

| Thématique | Charte écoresponsable des gestionnaires d'équipements sportifs soutenue par le ministère des Sports et le WWF (2018) | ODD du Pacte mondial des Nations Unies | Résultats année 2022 |
|---------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Parité femmes / hommes collaborateurs | Engagement 13 – Egalité et lutte contre les discriminations : 1 action (au moins) favorisant l'égalité et la lutte contre les discriminations |  <p>10 INÉGALITÉS RÉDUITES</p> | <p>50 % de femmes parmi les salariés du CSDF</p> <p>42 % de femmes parmi les membres du Comité de Direction*</p> |
| Formation | Engagement 14 – Management responsable : 1 plan d'action de management responsable de l'équipement |  <p>4 EDUCATION DE QUALITÉ</p> | En moyenne, 10 heures de formation annuelle par salarié |

*Incluant le personnel mis à disposition.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

ET SOCIAL DU TERRITOIRE

ACCUEIL DE COLLÉGIENS ISSUS DE QUARTIERS D'ÉDUCATION PRIORITAIRE

Give Me Five est un dispositif lancé par Vinci en faveur de la lutte contre les inégalités. En partenariat avec l'Education nationale, le groupe propose de renforcer les liens entre le monde de l'entreprise et des collégiens.

Le 5 décembre 2022, le Stade de France a organisé une journée dédiée pour leur présenter le secteur des concessions, le Stade et ses différents métiers grâce à plusieurs collaborateurs qui sont venus échanger sur leur parcours et leurs missions. Pour terminer cette journée spéciale, les 50 collégiens ont pu visiter les coulisses du Stade.

“ Give Me Five montre aux jeunes qu'un parcours professionnel prédéfini ne correspond pas à la réalité du terrain : il en existe des milliers. C'est l'occasion pour eux d'échanger, de poser des questions et de découvrir une diversité de métiers dont ils ne soupçonnaient souvent pas l'existence avant. C'est aussi ça notre mission : s'ouvrir aux autres et créer des opportunités ! ”

Benoît Orsel |
Chef de Groupe RH et Diversité



DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE : LE STADE DE FRANCE S'ALLIE À PLAINE COMMUNE

- Renouvellement de la convention entre le Stade de France et la Mairie de Saint-Denis qui fixe les conditions d'accompagnement du territoire dans le développement des politiques publiques au bénéfice du plus grand nombre
- Renouvellement de la signature de la Charte Entreprise-Territoire de Plaine Commune pour une durée de trois ans
- Exposition photo de Plaine Commune sur les grilles du Stade de France : « Culture et création, l'esprit des Lieux »
- Le Stade de France membre du jury du Hackathon Human2Sport, lancé par Plaine Commune

ÉVÉNEMENTS SPORTIFS TERRITORIAUX

En 2022, le Stade de France a accueilli :

- **La Grande Course** (13 mars 2022) : un événement populaire, solidaire et écoresponsable, organisé par Playground, qui a pour volonté de gommer le clivage entre Paris et sa banlieue, et qui a accueilli 13 000 coureurs



- **La Journée olympique** (26 juin 2022) : organisée par PARIS 2024 sur le stade annexe et dans le Stade de France, des pistes et terrains sportifs ont été aménagés pour l'occasion avec une trentaine de sports olympiques et paralympiques à découvrir ainsi qu'une visite de l'infrastructure



- **Voie Royale** (23 octobre 2022) : avec un champion paralympique parmi les compétiteurs et 3 500 participants, la course organisée par l'Association Saint-Denis Emotion, a mis en lumière le sport pour tous à moins de deux ans des JOP 2024 et de l'accueil du para athlétisme au Stade

AUTRES ÉVÉNEMENTS INCLUSIFS EN 2022

- Trophées de l'Inclusion par le Sport qui mettent à l'honneur les initiatives alliant sport et jeunes éloignés de l'emploi



- Accueil et visite du Stade avec de nombreuses associations dont Ma Chance Moi Aussi, qui accompagne les enfants les plus vulnérables

GARANTIR UNE ACCESSIBILITÉ A TOUS

TRAVAUX D'ACCESSIBILITÉ

La deuxième et dernière phase de travaux d'accessibilité du bâtiment s'est terminée en 2022 dans le cadre de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP).

LES PRINCIPALES RÉALISATIONS :

- Installation d'un dispositif de boucle magnétique pour malentendants dans l'Auditorium
- Remise en conformité des sanitaires existants et création de deux sanitaires supplémentaires dédiés aux personnes en situation de handicap (PSH)
- Signalétique : mise en place de nez de marche contrastés, de bandes podotactiles, de bandes d'éveil à la vigilance et de vitrophanie

SERRURERIE :

- Mise en conformité des mains courantes et garde-corps existants
- Ajout de mains courantes et garde-corps supplémentaires

“ Un stade national se doit d'accueillir tout le monde, sans exception. Les équipes du Stade de France ont donc amélioré l'existant et réalisé des travaux d'accessibilité pour que les personnes en situation de handicap puissent vivre une expérience unique, dans les mêmes conditions que n'importe quel autre spectateur et avec la plus grande autonomie possible. ”

Maria Le Corre |
Directrice Adjointe Projets & Travaux



*Le nombre d'agents mobilisés dépend de la typologie de l'événement (football, rugby ou concert).

ACCUEIL DES PSH

L'accueil des PSH constitue une priorité pour le Stade de France. Sur chaque événement, 20 à 30 agents* sont mobilisés pour prendre en charge les PSH tout au long de leur parcours :

- Parkings : 10 agents sont dédiés à l'accueil des PSH dans les différents parkings du Stade en jour d'événement
- Aux portes et à l'intérieur du Stade : 10 à 20 agents sont dédiés à l'accueil individualisé des PSH (repérage aux portes, accompagnement à la place...)

CRÉATION D'UN GROUPE DE TRAVAIL « PARCOURS PSH »

Un groupe de travail a été créé en 2022 au sein du Consortium pour répondre aux demandes des spectateurs PSH. Il a pour but d'améliorer les parcours dédiés lors de leur venue au Stade de France.



PERSPECTIVES 2023/2024

Les premières recommandations de ce groupe de travail seront appliquées dès le début de l'année 2023, lors du tournoi des Six Nations :

- Arrêt des places de parking PSH situées au P2, plus difficile d'accès
- Réouverture des places de parking PSH situées au P1 et au P3
- Point de dépose dédié aux personnes à mobilité réduite (PAM) situé au parking P4 Sud
- Création de supports de communication spécifiques pour que les PSH puissent s'identifier (billetterie et place de parking)
- Travail avec les fédérations (ex : gestion de la billetterie PSH par la FFR)

S'ENGAGER SOLIDAIREMENT ET APPORTER SON SOUTIEN ASSOCIATIF

PARTENARIAT AVEC PREMIERS DE CORDÉE

Dans le cadre de sa politique de sensibilisation au handicap, le Consortium soutient depuis 2011 l'association Premiers de Cordée, qui initie la pratique du sport dans les hôpitaux et du handisport dans les écoles. Le partenariat, renouvelé en 2020 pour une période de trois ans, s'est poursuivi en 2022 via les actions et événements suivants :

JOURNÉE EVASION 2022 :

Le Consortium a été heureux d'accueillir la huitième édition de la Journée Evasion organisée par l'association Premiers de Cordée.

Plus de 3 500 enfants accompagnés de leurs proches sont venus pratiquer du sport, visiter le Stade de France et rencontrer de grands champions. Les enfants, issus des structures hospitalières ou médico-sociales de la région parisienne, ont pu s'initier à une vingtaine de disciplines sportives encadrées par des éducateurs sportifs qualifiés et des bénévoles.

Comme chaque année, de nombreux collaborateurs bénévoles du CSDF ont répondu présent pour aider à l'organisation et accueillir les enfants et familles tout au long de la visite des coulisses du Stade.



SENSIBILISATION AU HANDICAP AVEC HANDICUBE :

Dans le cadre de la 26^{ème} édition de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées, l'association Premiers de Cordée est venue présenter le Handicube dans les bureaux. Ce dispositif propose des casques et lunettes simulant différents niveaux de handicap.



COLLECTES ET DONS : LE STADE ET SES COLLABORATEURS S'ENGAGENT

COLLECTE DE VÊTEMENTS

La semaine européenne de la réduction des déchets, organisée du 19 au 27 novembre 2022, avait cette année pour thème le textile. A cette occasion, une collecte de vêtements a été organisée en partenariat avec le Comité du Secours Populaire Français de Seine-Saint-Denis. Au total, les collaborateurs du CSDF ont fait don d'une vingtaine de sacs remplis de vêtements, chaussures, accessoires et couvertures.

COLLECTE DE JEUX ET DE JOUETS

Dans le cadre de son partenariat avec Premiers de Cordée, le Consortium a renouvelé pour la sixième année consécutive l'opération solidaire de collecte de jouets, jeux et peluches auprès des collaborateurs.

DONS DIVERS

Le Stade de France privilégie systématiquement le don : masques non distribués, livres, t-shirts, goodies en tout genre... Au profit des établissements scolaires et associations diverses et variées du Territoire de Plaine Commune.

“Comme chaque année, l'hôpital Jean-Verdier de Bondy (AP-HP) a eu le plaisir de recevoir une livraison de cadeaux de la part du Consortium Stade de France. Nous remercions chaleureusement les donateurs grâce à qui tous les enfants reçus pour un examen ont été récompensés de leur bravoure par un joli cadeau. Chacun des sourires des enfants malades est un rayon de soleil pour nous alors MERCI ! ... et à l'année prochaine !”

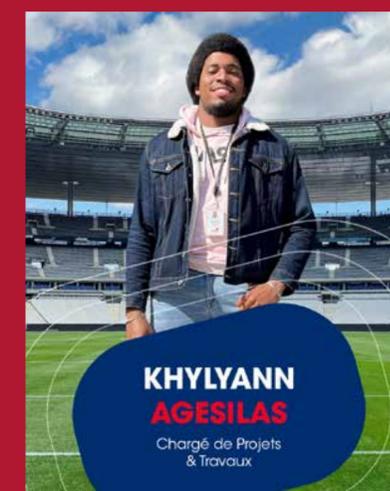
Dr Mathieu Pellan, Pneumopédiatre |
Service des Explorations Fonctionnelles
respiratoires et digestives



INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES

Dans le cadre de sa politique RSE, le CSDF s'engage depuis de nombreuses années auprès des jeunes en leur donnant la chance de vivre une première expérience professionnelle. Le recrutement d'apprentis et de stagiaires est particulièrement favorisé au sein de l'ensemble des directions.

Depuis l'ouverture du Stade de France, près de 350 jeunes ont ainsi réalisé une alternance ou un stage au sein du Consortium, dont un quart a ensuite été embauché. En 2022, cette démarche s'amplifie avec 20 alternants et 8 stagiaires accueillis.



AXE 3 : UN STADE ACTEUR ET ENGAGÉ AU PLAN NATIONAL ET INTERNATIONAL

Pouvant accueillir jusqu'à 100 000 spectateurs, le Stade de France se doit d'assurer la sécurité et la santé de ses spectateurs. Prendre en compte les attentes des parties prenantes est également une priorité pour le Consortium, dans le but de réduire les nuisances engendrées par les événements. Enfin, avec la visibilité dont il dispose, le Consortium a un rôle à jouer dans la sensibilisation sur les sujets environnementaux, auprès des collaborateurs, des prestataires et du grand public.

Le tableau ci-après présente les principaux indicateurs du Consortium Stade de France relatifs à ses engagements nationaux et internationaux pour l'année 2022, en lien avec trois Objectifs de Développement Durable et trois engagements de la Charte écoresponsable des gestionnaires d'équipements sportifs.

AXE 3 : UN STADE ACTEUR ET ENGAGÉ AU PLAN NATIONAL ET INTERNATIONAL

| Thématique | Charte écoresponsable des gestionnaires d'équipements sportifs soutenue par le ministère des Sports et le WWF (2018) | ODD du Pacte mondial des Nations Unies | Résultats année 2022 |
|-------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Santé et sécurité des spectateurs | — |  | Entre 1 200 à 1 600 agents de sécurité présents sur chaque événement |
| Santé au travail | Engagement 14 – Management responsable : 1 plan d'action de management responsable de l'équipement |  | 100 % des collaborateurs formés à la santé et sécurité sur site |
| Dialoguer avec ses parties prenantes | Engagement 11 – Ancrage territorial : 1 programme favorisant l'identification et le dialogue avec les parties prenantes du Territoire |  | 62 parties prenantes présentes au Comité Consultatif |
| Sensibiliser et communiquer sur les sujets environnementaux | Engagement 15 – Sensibilisation : 1 programme de sensibilisation à l'écoresponsabilité |   | 100 % des prestataires intervenant au Stade (événement et hors événement) sensibilisés aux consignes de tri |



SENSIBILISER ET COMMUNIQUER SUR LES SUJETS ENVIRONNEMENTAUX

SENSIBILISATION AUX CONSIGNES DE TRI DES DÉCHETS

Les professionnels externes (prestataires du site et prestataires des organisateurs) intervenant au Stade de France sont sensibilisés au respect des consignes de tri via une signalétique spécifique. De nouvelles affiches seront par ailleurs mises en place en 2023 dans les offices afin que les traiteurs opérant au Stade de France respectent davantage les consignes de tri.

PERSPECTIVES 2023/2024

Sensibilisation interne aux enjeux environnementaux

- Charte Eco-Gestes : elle sera diffusée à l'ensemble des collaborateurs pour identifier les actions responsables à mettre en place



- Sensibilisation à la sobriété énergétique et au numérique responsable : chaque Direction se verra présenter les gestes à adopter pour réduire leur consommation énergétique au bureau



- Atelier « La Fresque du Climat » : cet atelier de trois heures sera animé au Comité de Direction puis proposé aux collaborateurs afin de comprendre les causes et conséquences du changement climatique



DIALOGUER AVEC SES PARTIES PRENANTES

COMITÉ CONSULTATIF

Le CSDF réunit chaque année le Comité Consultatif des utilisateurs du Stade de France. L'édition 2022 s'est déroulée le mardi 25 janvier avec ses parties prenantes. Ce Comité a pour but de faire un bilan de l'année écoulée, des perspectives, et d'échanger sur les sujets de préoccupation de chacun.



CONTINUITÉ ET TRAVAIL APPROFONDI AVEC LES ORGANISATEURS D'ÉVÉNEMENTS

Pour accueillir les matchs des équipes de France de Football et de Rugby ainsi que les concerts, le Consortium dialogue continuellement avec les organisateurs d'événements. Il travaille de manière approfondie avec leurs référents RSE afin de rendre les manifestations plus respectueuses de l'environnement.

“ Nous travaillons au quotidien avec les fédérations sportives et les producteurs de concert pour déployer des dispositifs écoresponsables pendant les événements. Cela peut être d'installer des fontaines à eau dans les zones de production et des rampes à eau pour les spectateurs, de placer la signalétique adaptée au tri des déchets... Des actions qui ont du sens pour nous et pour l'environnement. ”

Alice Baudoux |
Assistante de Production



RELATIONS & DIALOGUE AVEC LES RIVERAINS

Les relations et le dialogue avec les associations représentatives des riverains du Stade de France se poursuivent au travers d'échanges quotidiens et de retours d'expérience sur le déroulement de tous les événements.

En 2022, le Stade de France a continué d'accueillir plusieurs rendez-vous annuels des riverains :

Quatre conseils d'administration de l'association de développement et d'animation du Quartier Stade de France (A.D.A.Q). L'A.D.A.Q se compose des commerçants du quartier Stade de France, regroupés sous l'enseigne Côté Stade

L'assemblée générale de l'Union des Associations des Riverains du Stade de France en présence de nombreux représentants du Territoire. Ce fut l'occasion de fêter les 20 ans de l'association

L'assemblée générale des Parrains du Stade de France. Les 80 participants ont ensuite assisté à la rencontre de football entre la France et le Danemark dans le cadre de la Ligue des Nations

Une nouvelle conférence coorganisée par le Consortium et l'Union des Associations des Riverains du Stade de France sur le thème « Ecrire le sport »

“ Nous ouvrons les portes du Stade de France aux associations représentatives des riverains (habitants, salariés, commerçants...) pour les accueillir lors de leurs conseils d'administration, réunions d'assemblée générale... Il nous arrive aussi d'organiser des événements et des conférences ensemble. Une bonne entente entre les habitants des alentours et le Consortium est primordiale pour nous tous. ”

Aude Ehny |
Responsable Activités Grand Public & Relations Territoriales





SANTÉ ET SÉCURITÉ DES SPECTATEURS

SANTÉ DES SPECTATEURS

Un dispositif prévisionnel de secours (DPS) est activé sur chaque événement. Une grille d'évaluation des risques permet de déterminer la configuration du dispositif de secours en fonction du contexte, du type d'événement et du public attendu. En moyenne 8 médecins et infirmiers urgentistes, 64 secouristes et 5 ambulances sont engagés lors d'un événement. Un dispositif prudentiel est également mis en place afin de porter assistance aux spectateurs depuis les gares de transports en commun desservant le Stade de France.

Lors des épisodes de forte chaleur, de l'eau est distribuée aux spectateurs afin qu'ils ne se mettent pas en danger. Des rampes à eau sont systématiquement activées lors des concerts.

SÉCURITÉ DES SPECTATEURS

Enjeu majeur de tout stade, le Consortium et les organisateurs d'événements ont renforcé le dispositif de sécurité mis en place lors des manifestations. En moyenne, près de 1 200 à 1 600 agents de sécurité sont mobilisés sur chaque événement afin d'assurer la sécurité de tous.

AGRANDISSEMENT DE L'ÉQUIPE DSS

Afin de répondre aux enjeux de sécurité inhérents aux grands événements de 2023 et de 2024, la Direction Sécurité et Sûreté (DSS) du Consortium s'est agrandie en 2022, avec l'arrivée d'un Directeur Adjoint et d'un responsable sûreté au sein de l'équipe. La DSS fait également appel à un plus grand nombre de prestataires pour répondre à ces enjeux.

ENJEUX LIÉS À LA PRÉVENTION DES RISQUES

Le Consortium œuvre pour éviter les accidents du travail et améliorer les conditions au sein de l'entreprise. Dans ce cadre, les collaborateurs réalisent une visite Sécurité & Sûreté à leur arrivée leur expliquant les règles à respecter au sein du Stade. Par ailleurs, ceux qui sont amenés à travailler lors des événements participeront au cours de l'année 2023 à une sensibilisation sur les risques auxquels ils peuvent être exposés.

“ Chaque événement fait l'objet d'une étude particulière. Elle nécessite d'évaluer les menaces globales, d'identifier les vulnérabilités, de tester l'efficacité des plans de sûreté et si nécessaire de les adapter. Il est essentiel de se préparer afin d'être en capacité de réagir. ”

Jean-Philippe Dos Santos |
Directeur Sécurité & Sûreté



PERSPECTIVES 2023/2024

Le parc des obstacles physiques du contrôle d'accès (tripodes) sera entièrement renouvelé. Equipé de lecteurs dernière génération pouvant lire tout type de support plus rapidement, il permettra une meilleure expérience pour le public, mais aussi d'anticiper l'arrivée de la blockchain.

AXE 4 : UN STADE QUI GARANTIT L'ÉTHIQUE ET L'INTÉGRITÉ

Le Consortium Stade de France entend être un exemplaire dans la conduite de ses affaires et dans la conformité aux lois applicables en matière de lutte contre la corruption. Une attention particulière est accordée à la démarche éthique et responsable de ses achats. Pour être à la hauteur de ses ambitions, le CSDF met par ailleurs en place une gouvernance lui permettant d'atteindre les objectifs sociaux et environnementaux fixés. Enfin, le Consortium est déterminé à lutter contre toutes les formes de discrimination et de harcèlement qui pourraient exister au sein de son organisation.

Le tableau ci-après présente les principaux indicateurs du Consortium Stade de France en termes d'éthique et d'intégrité pour l'année 2022, en lien avec quatre Objectifs de Développement Durable et deux engagements de la Charte écoresponsable des gestionnaires d'équipements sportifs.

AXE 4 : UN STADE QUI GARANTIT L'ÉTHIQUE ET L'INTÉGRITÉ

| Thématique | Charte écoresponsable des gestionnaires d'équipements sportifs soutenue par le ministère des Sports et le WWF (2018) | ODD du Pacte mondial des Nations Unies | Résultats année 2022 |
|---------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Achats responsables | Engagement 3 – Achats responsables : 80 % des achats intégrant des critères de sélection « achats responsables » |   | Les achats traités par le service achats et étant considérés à risque RSE, font l'objet d'un questionnaire achats responsables |
| Prévenir la discrimination au travail | Engagement 13 – Egalité et lutte contre les discriminations : 1 action (au moins) favorisant l'égalité et la lutte contre les discriminations |   | 100 % des collaborateurs sensibilisés à la diversité |



GOVERNANCE PERMETTANT LA MISE EN ŒUVRE DES OBJECTIFS SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX

Fin 2022, la mise en place d'un Comité Développement Durable ainsi qu'un plan d'action associé à horizon 2023-2024, en lien avec la nouvelle politique de responsabilité sociétale formalisée par le CSDF, ont été présentés à chaque membre du Comité de Direction. Chaque Direction a ainsi nommé un ou plusieurs référents en son sein.

Le Service Développement Durable assurera la préparation, le déploiement et le suivi de la mise en œuvre de ce plan d'action dans toutes les directions. Les référents seront chargés de la déclinaison des objectifs par métier, de la construction de la feuille de route à moyen terme, de l'animation du plan d'action et de son suivi. Le reporting sera effectué au niveau de chaque direction opérationnelle et consolidé par le Service Développement Durable. Le Comité se réunira tous les trimestres afin de suivre l'avancement et d'ajuster, le cas échéant, le plan d'action.

“ Ce Comité Développement Durable aura deux rôles : mettre en place un plan d'action sur deux ans et impliquer chaque collaborateur, via des référents, pour atteindre l'ensemble de nos objectifs. ”

Clara Girard |
Chef de Projets Développement Durable



ACHATS RESPONSABLES

UNE DÉMARCHE CONTINUE DU CONSORTIUM

Le Consortium Stade de France sous-traite une large part de son activité. Depuis 2008, il a affiné le choix de ses prestataires en fonction de leur politique RSE. Lors des consultations, les sociétés candidates à des marchés identifiés à risque RSE, doivent présenter leurs pratiques concrètes en matière de développement durable, via un questionnaire achats responsables.

Les achats du Consortium se veulent également proche du Territoire : en 2022, près de 20% des achats du Consortium étaient issus de fournisseurs du département de Seine-Saint-Denis (93).

“ Nous portons une grande attention aux démarches RSE de nos fournisseurs et à leurs innovations, et dès que cela est possible, nous coconstruisons des solutions durables ensemble. ”

Stéphane Menveux |
Chef de Service Achats & Moyens Généraux



TÉMOIGNAGE DE VIRGINIE MILLIET, DIRECTRICE D'HAPPEE SERVICES :

“ Happee Services est fier d'être le prestataire sanitaire du Stade de France depuis plusieurs années. C'est un client très engagé pour l'environnement et sensible aux innovations à impact positif que nous pouvons lui proposer : solutions inclusives pour tous, toilettes sèches et revalorisation de l'urine en biofertilisant (via notre partenariat) avec la start-up Toopi Organics notamment. En 2022, près de 90 m³ d'urine ont ainsi été collectés au Stade de France, pouvant servir à fertiliser 65 000 hectares de terres agricoles. ”



DES PRESTATAIRES ENGAGÉS : EXEMPLE DE FLEURS D'ICI

Depuis 2019, le Consortium travaille avec Fleurs d'Ici pour les décorations florales des événements. Cette entreprise à mission a pour objectif de redynamiser et relocaliser des filières agricoles en sauvegardant l'horticulture française et en soutenant les artisans de proximité. Elle propose une offre de décoration florale 100 % française et de saison, permettant ainsi de diviser l'impact carbone de la filière par dix. En 2022, Fleurs d'Ici a assuré le fleurissement de 18 manifestations au Stade de France, soit 3500 compositions.



ACCOMPAGNER LES CLIENTS VIP AU RESPECT DE LA LOI SAPIN II

LIVRE BLANC

Dans le cadre de la loi Sapin II, le gouvernement a créé l'Agence Française Anticorruption (l'AFA) dont la mission est d'accompagner les acteurs économiques à prévenir et détecter les faits de corruption.

Pour faciliter ces démarches, l'AFA a publié un guide pratique qui précise la politique cadeaux en entreprises et prévient des risques de non-conformité à la loi Sapin II. L'agence mentionne à ce sujet qu'« inviter un partenaire à un événement ne constitue pas en soi une tentative de corruption, mais un acte ordinaire de la vie des affaires ».

Le Consortium, concerné par cette nouvelle réglementation, a lui aussi décidé d'aider les entreprises en éditant un livre blanc. Il a pour but d'apporter un éclairage sur la prévention des actes de corruption et sur les étapes à suivre pour réussir son programme d'Hospitalités.

Ce dernier est téléchargeable sur le site stadefrance.com dans la rubrique « actualités ». Il a également été diffusé à l'ensemble des clients du Stade de France via une campagne d'emailing et a été partagé sous format broché lors de rendez-vous clients.

“ Avec l'entrée en vigueur de la loi Sapin II, nous avons conçu un livre blanc pour continuer à accompagner les entreprises dans leur programme de Relations Publiques. Inviter un partenaire ou un client à partager un événement au Stade de France fait partie d'une stratégie commerciale et de fidélisation. Ces pratiques sont normales et doivent simplement être encadrées. ”

Sophie Girault |
Directrice Adjointe des Ventes





SENSIBILISATION INTERNE À L'ÉTHIQUE ET À L'INTÉGRITÉ

DISPOSITIF DE SENSIBILISATION ÉTHIQUE & VIGILANCE

Un dispositif de prévention des risques anticorruption a été déployé en application de la loi Sapin II, au sein du Consortium Stade de France. Il s'est traduit par la mise en place de plusieurs outils : cartographie des risques, charte et code de conduite, mise à jour et instauration de nouvelles procédures, comité de suivi, dispositif d'alerte et formations. Afin de sensibiliser les collaborateurs à ces sujets, les collaborateurs réalisent ainsi différents modules e-learning Vinci sur les thématiques suivantes : l'anticorruption, les conflits d'intérêts, le RGPD et la cybersécurité. Ils prennent également connaissance de la Charte éthique et comportements ainsi que du Code de conduite anticorruption du groupe.

“ La formation des équipes sur les sujets de conformité et d'anticorruption est une étape essentielle dans la démarche globale de prévention afin de donner au dispositif toute son efficacité. A l'occasion des réunions de formation et de présentation des outils, nous avons constaté que les collaborateurs avaient une bonne connaissance des valeurs d'intégrité exprimées par la Direction et qu'il s'agissait surtout de formaliser les bonnes pratiques déjà en place. ”

Laure Frankiewicz |
Juriste



ENJEUX LIÉS AU NUMÉRIQUE

Les collaborateurs reçoivent le Guide des utilisateurs des Systèmes d'Informations du groupe Vinci ainsi que son additif France, deux documents qu'ils sont tenus de consulter.

Ils doivent par ailleurs participer à une formation animée par les équipes de la Direction des Systèmes d'Information.

Celle-ci s'articule autour de deux thématiques :

- La cybersécurité et ses enjeux
- L'utilisation des outils collaboratifs et outils Microsoft 365

“ Grâce à la sensibilisation Cybersécurité et Outils IT, les collaborateurs prennent conscience qu'ils sont les premiers remparts face aux menaces de la cybersécurité et que les bonnes pratiques qu'ils adoptent permettent de lutter contre celles-ci. La présentation des outils collaboratifs leur permet également une meilleure utilisation de ceux-ci dans leur vie quotidienne de bureau. ”

Abdelkrim Boulkerch |
Directeur des Systèmes d'Information



STADEFRANCE

©Stade de France - Macary, Zublena et Regembal, Costantini - Architectes, ADAGP - Paris 2023.

Crédits photos : Simone Perolari / Charly Hel / Adveris / iTurf Management / APF-F.Foucha / Le Chainon Manquant / Appels / F.Aguilhon / Pierre Fauquemberg / Fabrice Simonet.

Rédaction - Conception : Clara Girard - Thibault Zimmerman - Pauline Przybylski - Laëtitia Varéla - Charles Bruyerre.